

/NY. S./

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

Kibangu ,le 15 novembre 1957.-

OBJET:



N° /Just.1/02/LD.-

P.V. n° 153/LD bis.
Affaire. KIBIHIRA.

A Monsieur le Substitut du Procureur du Roi
VERBÖCK,E.

à

KIGALI.

Monsieur le Substitut,

Suite à votre Réquisition d'Information n° 7656/R.M.P.
III2I/VE du 3/10/1957., j'ai l'honneur de vous faire tenir
mon procès-verbal n° 153/LD., ainsi que le procès-verbal de
remise.

L'Officier de Police Judiciaire,-

DE ZUTTER,L.-

RUANDA-URUNDI

Territoire : Kibungu

Résidence : Ruanda

P.V.-N° 153/LD bis

Prévenu :

KIBIHIRA

Prévention :

Blessures
(accident de
chasse.)

Plaignant :

NDUNHU-TSE.

Objets saisis :

Observations :

Transmis à Monsieur le Substitut
du Procureur du Roi. - VERBUCK, E. -
Kibungu, le 16/II/ 1957.

Le Commissaire de Police

L'Officier de Police Judiciaire
DE ZUTTER, L. -

PRO JUSTITIA

Date d'arrestation : -----

L'an mil neuf cent cinquante sept le deuxième jour
du mois de novembre vers 10 heures.

Devant Nous DE ZUTTER, Luc, Robert, Hubert Commissaire de Police — Officier de Police judiciaire, à compétence générale, à Kibungu, comparait P nommé RUSHIGAJIKI, fils de Kagiyo(+) et de Kwendahere (+) originaire de la colline: Mulinja, s/cheferie Kazo, cheférie: Gihunya, Territoire: Kibungu, y résidant muhutu des abega, profession: cultivateur, état civil: marié à Nyiramunoni (ev), père de deux enfants, qui serment prêté répond comme suit à nos questions:

Q. Quels sont les frais extra-ordinaires que vous avez avancés pour pour votre enfant Nduhutse pendant son hospitalisation ?

R. J'ai dépensé : 60 frs (achat de riz).
: 32 " (achat de sucre).
: 80 " (achat d'une chèvre).
172 frs.

Mon enfant avait besoin d'une nourriture spéciale. Ensuite j'ai payé encore 25 frs (frais d'hospitalisation).

Q. Votre enfant a eu une incapacité de travail des trois semaines ?
c'est exact ?

R. Oui.

Q. Je propose de vous faire rembourser une indemnité de 10 frs par étés-vous d'accord ? (21 jours X 10 frs = 210 frs.

R. Oui.

TOTAL : 407 frs.

Le Comparant (empr. digitale).

Comparait ensuite le nommé BIRWANYE, fils de GAFUMWE(+) et de Muyongi(+) originaire de la colline: Mulinja, s/cheferie: Kazo, cheférie: Gihunya, Territoire: Kibungu, y résidant profession: cultivateur, race: muhutu des abungura, état civil marié à Ntamahungiro, père de 4 enfants, qui répond comme suit à nos questions:

Q. Vous êtes le père de KIBIHIRA ?

R. Oui.

Q. Le père de Nduhutse réclame comme dommages et intérêts à son fils un montant de 407 frs, êtes-vous d'accord de payer cette somme ?

R /